

INFORMATION BARRAGE - ECLUSE

Du 6 novembre 2017 au 2 février 2018, l'écluse du barrage de la Rance sera fermée à la navigation²⁷ en raison de la finalisation de l'examen technique complet réglementaire de l'ouvrage et de travaux d'entretien sur les portes et les vannes aqueduc de l'écluse. Le choix de la date a été effectué afin de limiter la gêne occasionnée en prenant la période où l'écluse est la moins fréquentée. Cet important chantier mobilisera environ 15 personnes dont des salariés EDF et de nombreux prestataires.

Les travaux réalisés

- **Examen technique complet de l'écluse**

Cette opération réglementaire, très encadrée, permet de contrôler les parties régulièrement immergées du site de production d'électricité. Elle est nécessaire pour garantir la sûreté à long terme du barrage. Les précédentes opérations ont confirmé le bon état de l'ouvrage. Déroulement de cet examen :

- 6 novembre 2017 au 2 février 2018 : inspection visuelle de l'écluse (auscultation du radier, des conduits aqueduc, de la porte et des vannes aqueduc).
- novembre 2016 à mars 2017 : inspections de l'usine et de la digue en enrochement à l'aide de robots subaquatiques, d'un drone et de relevés topographiques.
- mai à juin 2016 : inspection visuelle du barrage mobile.

- **Travaux de rénovation des portes et des vannes aqueduc de l'écluse**

Les portes de l'écluse permettent de laisser passer les bateaux tandis que les 4 vannes aqueduc sont utilisées pour remplir et vider l'eau dans l'écluse. Les travaux réalisés vont permettre de garantir le fonctionnement pérenne de l'écluse. Pour l'occasion, plus de 100 m² d'échafaudage seront mis en place.

- **Travaux de rénovation du pont routier**

Le Conseil départemental 35 devrait profiter de cette période de chômage de l'écluse pour réaliser des opérations de maintenance sur le pont routier mobile.